



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel civil

Question écrite n° 50742

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation des contractuels recrutés par les forces françaises stationnées en Allemagne et contraints de quitter les FFSA soit par licenciement, soit par démission. Il souhaiterait savoir de quelle manière et dans quels délais le Gouvernement compte intégrer ces personnels - du moins ceux qui sont encore sous contrat - au sein de la fonction publique.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50742

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1977